

PISIEU INFOS



Numéro juillet 2019

Journal pisillard d'informations



La Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00

Jeudi: de 10h00 à 12h00

Vendredi: de 15h à 18h

Merci de respecter ces horaires d'ouverture

Permanence du Maire :

**Vendredi
de 15h00 à 18h00**

Tél.: 04 74 84 57 51

courriel:

mairie.pisieu@entre-bievreethone.fr

Site web:

www.pisieu.fr

Fermeture et absences

En raison des congés d'été, la mairie sera fermée du 05 août au 21 août inclus.

M. le Maire ne tiendra pas de permanence les vendredi 19 juillet, 09 août, 16 août et 23 août.

Merci de votre compréhension.

Le mot du maire

Chers amis,

J'aurais souhaité commencer cet édito par une nouvelle plus positive mais l'actualité en est ainsi.

Le lundi premier juillet, la commission d'appel d'offres s'est réunie afin d'analyser les retours d'offres numériques des entreprises qui avaient répondu au marché des travaux prévus pour la salle des fêtes.

Notre surprise a été de s'apercevoir que peu d'entreprises avaient souhaité se positionner sur ce marché. Certains lots n'avaient obtenu qu'une offre avec un devis décalé par rapport à l'estimation de l'économiste. Mais surtout aucune entreprise de maçonnerie n'avait répondu. Il a évidemment été décidé de ne pas donner suite à ce marché qui ne correspondait pas à nos attentes.

Nous avons alors la possibilité de renouveler un appel d'offres total ou partiel, ce qui aurait engendré un début prévisionnel des travaux pour la fin d'année et une fin de chantier vers le mois de mai 2020.

Les élections municipales étant prévues pour mars 2020, la nouvelle équipe municipale aurait donc repris en cours ce chantier dont elle n'était pas à l'origine. Il a donc été décidé lors du conseil municipal extraordinaire de ce lundi 8 juillet de suspendre le projet. Cette décision a été prise après avoir vérifié que les accords de subventions obtenus auprès du Département et de la Région seraient maintenus si les travaux débutaient après les élections de mars 2020.

De même, le calendrier d'accessibilité de nos bâtiments publics restera valide du moment où les études sont réalisées et le permis de construire accordé.

J'aurais préféré vous annoncer le début des travaux, comme prévu mi septembre mais je pense que c'est une sage décision que le conseil municipal a prise ce lundi.

Les locations pour la fin d'année sont donc à nouveau ouvertes et les associations pourront retrouver leur salle pour leurs animations annuelles.

Ce samedi 6 juillet le comité des fêtes nous a offert un magnifique feu d'artifice. Après un arrêté préfectoral d'interdiction tombé le jeudi, puis une autorisation donnée à 13 h00 le samedi, il a fallu faire preuve de réactivité et de disponibilité pour assurer le tir malgré une météo bien capricieuse ce soir là. Un grand merci à cette association qui assure l'animation de notre village tout au long de l'année.

J'en profite pour remercier à nouveau toutes nos associations qui œuvrent pour l'animation du village et créent du lien social bien nécessaire à l'heure d'aujourd'hui.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Pissieu.

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

LOT COMMUNAL

Les exploitants agricoles de la commune étant intéressés par la location d'une parcelle de terrain communal sont invités à se faire inscrire en mairie avant le 22 juillet 2019. Un relevé d'exploitation de la MSA devra être fourni avec le formulaire de demande disponible en mairie.

Directeur de la publication : Jean-Luc DURIEUX

Comité de rédaction : les membres de la commission communication

Maquette : Maryline Chenavier. **Photos :** associations.

Distribution : équipe du Conseil Municipal.

Journal imprimé par la mairie.

Tirage: 250 exemplaires

VIE COMMUNALE

Conférence et débat sur les écrans

C'est à Pisieu qu'a commencé le cycle des 4 conférences sur la thématique des écrans organisées par le Centre Social de l'Île du Battoir.

En effet, le mardi 21 mai à 18h30, la conférence « Comment gérer les écrans à la maison ? » animée par l'association Fréquence Ecole a réuni 28 personnes à la salle des associations. Les familles sont venues de sept communes différentes, pour aborder les notions suivantes : Comment gérer les écrans à la maison ? / Jeux vidéo : Quand parler d'usage excessif ? / Quelles compétences sont nécessaires pour faire des écrans une opportunité ?

C'était une conférence dynamique et familiale où les échanges ont été privilégiés, chacun des participants a pu s'exprimer et repartir en ayant abordé ses interrogations et ses questionnements.

Les prochaines conférences :

- Le 24/09/2019 - "Jeunes et numérique" - A 18h30 - A Moissieu sur Dolon

- Le 18/10/2019 - "Ecrans et petite enfance" - A 18h30 - A Bellegarde Poussieu

Pour toute information complémentaire, contacter Maude Bardin au 04 74 79 07 20

ou maude.bardin.cib@gmail.com



Nous espérons pouvoir organiser d'autres événements de ce type pour permettre les échanges de points de vue, la discussion, dans une ambiance respectueuse et bienveillante. Si vous avez des idées et/ou connaissez des associations proposant ce type de communication, n'hésitez pas à nous en faire proposition.



Avant cette conférence, le CIB avait mis en place une ludothèque dans la cour de l'école maternelle. Les enfants ont ainsi pu bénéficier de jeux simples et ludiques entre camarades ou avec les parents. Il était très agréable de voir chacun détendu et occupé pleinement à profiter de ce bon moment.

Nous sommes très satisfaits du travail fait en collaboration avec le CIB. En effet, l'accueil du mercredi est géré par le CIB dans notre collectivité avec la mise à disposition de deux de nos agents, Sandrine et Mélanie. Les enfants inscrits bénéficient d'un encadrement de qualité avec des activités sportives et culturelles. C'est dans ce cadre qu'ils se sont lancés dans le jardinage. La commune a prêté un bout de terrain où sont apparues de belles jardinières à légumes. Les enfants ont à cœur de planter, arroser et cueillir leurs légumes. Bravo à ces jeunes jardiniers!



REPAS DE QUARTIER A LA DIETTA

Durant le week-end caniculaire des 29 et 30 juin, les voisins de La Dietta se sont retrouvés sous le signe de l'amitié. Cette année, c'est chez Geneviève et Jean-Raymond qu'a eu lieu la 17ème édition. Au menu: entrées et desserts confectionnés par les voisins et en plat principal, un porcelet concocté par un ami pi-sillard.

De plus, Gisèle, future voisine était de la partie. Le tout salué par un passage de M. le maire.

Rendez-vous l'an prochain chez Stéphanie et Jérôme !



VIE COMMUNALE

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ET COUT POUR LA COMMUNE

Alors que nous venons de finaliser le bilan financier du regroupement pédagogique avec Revel-Tourdan pour l'année 2017/2018, il nous semblait intéressant de vous communiquer quelques chiffres afin de vous permettre d'appréhender l'importance de la gestion de l'école maternelle.

Pour chacune des deux écoles de notre regroupement, chaque commune prend en charge les coûts de fonctionnement avant de répartir ces coûts entre elles selon le nombre d'enfants habitant chaque commune.

En 2017/2018, la scolarisation de chaque enfant à l'école maternelle de Pisieu a eu un coût pour la commune de 1.490,91€ par enfant et pour un an (frais liés aux bâtiments et salaires des ATSEM inclus).

A l'école primaire, le coût unitaire par enfant a été de 200,23€ (pas d'ATSEM en primaire).

De plus, si la garderie n'est facturée que 1,62€ par heure (tarif 2017/2018), le coût unitaire est de 3,18€ par heure et par enfant (frais liés aux bâtiments et aux personnels).

Quant à la cantine, sur un coût total par repas de 6,97€, les parents participent à hauteur de 3,35€ par repas et par enfant (tarifs 2017/2018), la commune prenant en charge 3,58€ par repas.

Et chaque année, la commune verse à l'école une dotation de 47,50€ par an et par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires.

Ces chiffres démontrent combien nous attachons beaucoup d'importance au bien-être de nos écoliers, pour qu'ils bénéficient des meilleures conditions d'apprentissage.

TARIFS DE LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

Les salles communales sont gratuites pour les associations pisillardes. En cas de manifestations à but lucratif, elles doivent cependant rembourser les frais de chauffage.

Suite à la rénovation de la salle des associations, ses tarifs de location ont été modifiés. Les habitants de Pisieu doivent s'acquitter de 100€ pour un week-end de location, contre 240€ pour les habitants ou associations extérieurs. Les frais de chauffage sont facturés en plus (d'octobre à avril).

Pour la salle du haut, les tarifs pour un week-end sont de 170€ pour les habitants de Pisieu, et de 415€ pour les habitants ou associations extérieurs. La location du lave-vaisselle est de 25€ pour les habitants de Pisieu, la vaisselle étant gratuite. Pour les extérieurs, la vaisselle et le lave-vaisselle sont loués 50€.

Ces tarifs sont volontairement attractifs pour les habitants de Pisieu. Mais, nous constatons régulièrement que des habitants louent la salle en leur nom pour en faire bénéficier à des tarifs préférentiels à des personnes extérieures au village. Cela est dommageable pour les recettes de la commune mais c'est aussi la confiance qui est atteinte. De plus, un risque au niveau de la responsabilité civile et pénale peut être engrangé en cas de sinistre. Nous nous réservons la possibilité de ne plus louer les salles aux personnes qui abuseraient de ce principe irrégulier.

REGLEMENT DES CIMETIERES

Avec l'aide de quelques élus, le maire a travaillé sur un règlement intérieur des cimetières. Il nous semblait nécessaire que des règles soient écrites pour une meilleure appréhension de ces biens communaux et publics. D'autant plus que de nouvelles installations vont prochainement être réalisées dans le cimetière dit « du Haut » (nouvelles cave-urnes, columbariums). Après l'avoir présenté en séance du conseil, ce règlement devrait prochainement faire l'objet d'un arrêté du maire pour le rendre applicable. Il sera consultable en mairie et mis en ligne sur le site de la commune. Les compagnies de pompes funèbres du secteur en seront également destinataires.

Dans le cadre de ce règlement, il a notamment été décidé de réaliser une plaque reprenant les principales indications pour les personnes dont les cendres ont été dispersées dans le jardin du Souvenir (nom, prénom, année de naissance et de décès) et cela pour répondre à une nouvelle obligation réglementaire. Nous invitons donc les familles ou les proches à faire connaître en mairie les éléments qu'ils auraient à leur connaissance concernant de précédentes dispersions de cendres non enregistrées en mairie.

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DE JUMELAGE



Le Comité de Jumelage s'est réuni jeudi 4 juillet pour sa soirée de clôture de l'année 2018 / 2019. Compte rendu financier et résumé de notre chaleureux séjour du 8 / 9 / 10 juin à Sant Marti de Tous.

Rappel des moments forts :

Départ 3 heures 30 école primaire de Revel-Tourdan,

Nous voici 51, le cœur joyeux, en route pour Sant Marti de Tous

12h45, nous entrons dans Sant Marti , nos amis se pressent pour nous accueillir après bien des embrassades et joies partagées nous nous dirigeons place Fatima pour le déjeuner.

Une super paëlla nous attend puis nous nous répartissons dans nos familles d'accueil.

18h30 Rendez-vous place avec Ripatons et Bartifelles qui a la gentillesse de présenter plusieurs danses de notre patrimoine.

Après cette sympathique prestation direction L'ATENEU DE TOUS où nous attend un agréable dîner. Après le dessert et quelques discours de bienvenue, c'est au son de la cornemuse et des accordéons que Ripatons et Bartifelles nous donnent « le pas » ainsi dans la joie et la bonne humeur nous terminons cette très longue journée et regagnons avec nos familles nos lits pour un repos bien mérité.

DIMANCHE : Matin Visite du Quartier Gothique de Barcelone. Après le déjeuner et une courte flânerie nous reprenons le bus direction le château de Montjuic retour Sant Marti. Dîner place de l'église sous l'œil attentif de la lune.

LUNDI retour.

Jean-Paul nous présente son montage photos, distribution du compte rendu écrit, un livret texte et photos par famille. Questions diverses, suggestions, idées pour l'année à venir terminèrent cette réunion.

Chaque participant ayant apporté un petit en-cas et quelques boissons, c'est autour d'une table bien garnie et une ambiance chaleureuse que nous nous sommes souhaité un bon été

Nos prochains rendez-vous:

- Réunion d'information jeudi 5 septembre, nous invitons toutes les associations et habitants des deux villages pour échanger et faire connaître le jumelage. En espérant vous voir nombreux, le bureau vous souhaite un bel été....

- Assemblée générale courant octobre

- Week end 1^{er} Mai 2020 venue des catalans